

Matrice sommaire des résultats : Programme de Coopération Gouvernement du Congo-UNICEF, 2009-2013

Priorités du PSMT	Résultats clés attendus	Indicateurs clés de suivi	Moyen de vérification des résultats	Cadre de partenariat et programmes de coopération	A quoi les résultats clairs vont contribuer
Survie et développement du Jeune enfant	<p>85% des femmes et des jeunes enfants, en particulier les plus vulnérables, ont accès aux services essentiels, a l'information et aux intrants nécessaires pour la réalisation de leurs droits a la survie et au développement.</p> <p>1.1 Les capacités des différents acteurs en vue d'une offre de paquets de services essentiels en santé, nutrition, eau potable et hygiène et assainissement sont renforcées;</p> <p>1.2 Les ménages et les communautés appliquent les bonnes pratiques de promotion, prévention et prise en charge pour la survie et le développement;</p> <p>1.3 Les formations sanitaires et les communautés disposent des intrants essentiels pour la mise en oeuvre des paquets de services essentiels et l'application des bonnes pratiques pour la survie et le développement</p>	<p>1.1.1. % d'enfants bénéficiant du paquet essentiel d'interventions désagrégé par sexe et par catégorie de vulnérabilité</p> <p>1.1.2. % de centres de santé ayant mis en place un mécanisme d'acquisition des commodités essentielles.</p> <p>1.2.1. % de ménages ayant des connaissances essentielles pour la survie et le développement</p> <p>1.2.2. % de mères qui appliquent les « gestes qui sauvent »</p> <p>1.2.3 Taux d'utilisation d'une source d'eau de boisson salubre</p> <p>1.3.1. Taux d'utilisation d'une installation sanitaire améliorée;</p> <p>1.3.2 % de formations sanitaires disposant d'intrants essentiels</p>	<p>1.1.1 ; 1.1.2 ; 1.1.3 ; 1.2.1 ; 1.2.2 ; 1.2.3 ; Enquêtes, Rapports de suivi, Campagnes.</p> <p>1.2.1 ; 1.2.2 ; 1.3.1 ; 1.4.1 ; EDS/ MICS</p>	<p>Gouvernement : Min. Santé et Affaires Sociales; Communication; Enseignement primaire et secondaire; Commerce; Plan</p> <p>SNU : OMS ; UNFPA; PAM; FAO; HCR</p> <p>Autres : Université; Secteur privé; Média; Confessions religieuses; ONG/OSC</p>	<p><u>OMD</u> : 1, 4, 5, 6, 7</p> <p><u>WFFC</u> :</p> <p>Promouvoir une existence meilleure et plus saine.</p> <p><u>DSRP</u> :</p> <p>Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité</p> <p><u>UNDAF</u> Effet 2</p>
Education de base et parité genre	<p>Les acteurs institutionnels ont défini et mis en œuvre une politique adéquate pour assurer l'accès universel à une éducation de base de qualité et l'achèvement du cycle primaire pour tous les enfants, y compris les plus vulnérables (filles, pauvres, minorités ethniques, handicapés, orphelins, etc.)</p> <p>2.1. Les institutions nationales ont mis en place les mécanismes et les ressources pour augmenter l'offre et la demande d'éducation préscolaire et primaire.</p> <p>2.2. 80 % des enfants scolarisés au cycle primaire bénéficient d'un enseignement de qualité, y compris dans les compétences de vie courante, dans un environnement scolaire ami des enfants et des filles</p> <p>2.3. Les capacités nationales de planification et de gestion du système éducatif sont améliorées de façon à transformer les ressources en résultats.</p>	<p>2.1.1 Taux d'admission au cycle primaire;</p> <p>2.1.2 Taux d'achèvement du cycle primaire ;</p> <p>2.1.3 Taux d'alphabétisation</p> <p>2.2.1. Taux de redoublement;</p> <p>2.2.2. Taux de rétention ;</p> <p>2.2.3. Ratio élèves/maitre</p> <p>2.3.1 Existence d'une politique sectorielle opérationnelle ;</p> <p>2.3.2 Budget de l'enseignement primaire;</p> <p>2.3.3. % des enseignants actifs</p>	<p>2.1.1 ; 2.1.2 ; 2.1.3</p> <p>2.2.1, 2.2.2, 2.2.3 : EDS/ MICS, Annuaire statistique</p> <p>2.3.2, 2.3.3 : Archives documentaires</p>	<p>Gouvernement Min. Santé et Affaires Sociales; Promotion de la femme; Plan</p> <p>SNU : UNESCO; PAM; ; HCR</p> <p>Autres : Association des parents d'élèves; ONG; BM; Coopération bilatérale</p>	<p><u>OMD</u> : 1, 3</p> <p><u>WFFC</u> : Pour une éducation de qualité</p> <p><u>DSRP</u> Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base de qualité</p> <p><u>UNDAF</u> : Effet 2</p>

Priorités du PSMT	Résultats clés attendus	Indicateurs clés de suivi	Moyen de vérification des résultats	Cadre de partenariat et programmes de coopération	A quoi les résultats clairs vont contribuer
VIH/sida et Enfance	Au moins 50% des enfants, des jeunes de 10 à 18 ans et des femmes enceintes, et en particulier les plus vulnérables, ont accès à l'information et aux services de qualité en matière de prévention et de prise en charge du VIH/sida				
	<p>3.1 Les capacités des acteurs nationaux pour faciliter l'accès des adolescents à l'information stratégique, aux compétences de vie courantes et aux services de prévention sont améliorées ;</p> <p>3.2 Les capacités des acteurs nationaux pour assurer l'accès universel des femmes enceintes et leurs enfants aux services de PTME et de prise en charge pédiatrique sont améliorées ;</p> <p>3.3 Les capacités nationales pour assurer l'accès à un paquet de services essentiels de qualité à tous les OEV identifiés sont améliorées</p>	<p>3.1.1. Disponibilité d'une stratégie de réduction de la vulnérabilité des adolescents</p> <p>3.1.2. % de jeunes adoptant une méthode de prévention</p> <p>3.1.3. Age moyen au premier rapport sexuel</p> <p>3.2.1. % de formations sanitaires intégrant la PTME et la prise en charge pédiatrique</p> <p>3.2.2 % de femmes enceintes VIH+ qui ont reçu des ARV pour diminuer le risque de transmission à l'enfant</p> <p>3.2.3 Nombre d'enfants VIH+ sous traitement aux ARV</p> <p>3.3.1 % d'OEV bénéficiant d'un appui de base désagrégé par groupe social ethnique</p>	<p>3.1.1 : Rapports</p> <p>3.1.2, 3.1.3, 3.1.4 : EDS/ MICS</p> <p>3.2.1, 3.2.2, 3.2.3, 3.3.1: Rapports, Archives documentaires au sein des ministères et services concernés</p>	<p>Gouvernement : SEP/ CNLS; Min. Santé et Affaires Sociales; Communication; Enseignement primaire et secondaire; Promotion de la femme</p> <p>SNU: ONUSIDA; UNFPA; PAM; UNESCO; OMS</p> <p>Autres : Confessions religieuses; ONG/OSC.</p>	<p>OMD : 4, 5, 6</p> <p>WFFC : 1. Promouvoir une existence meilleure et plus saine. 2. Lutter contre le VIH/sida</p> <p>DSRP:/ UNDAF Combattre le VIH/sida</p>
Protection des Enfants de la violence, de l'exploitation et des abus	Les acteurs institutionnels ont formulé et mis en œuvre un cadre de politiques de protection sociale fondé sur une analyse de situation approfondie des vulnérabilités, améliorant l'accès aux services de protection sociale des plus vulnérables (enfants en situation difficile, autochtones, enfants et femmes exploités) et assurant l'habilitation des compétences et la promotion de leurs droits				
	<p>4.1 Au moins 50% des enfants les plus vulnérables identifiés ont accès à un système de prévention et de prise en charge.</p> <p>4.2 Les capacités institutionnelles des services de protection de l'enfance au niveau central et décentralisé sont renforcées</p>	<p>4.1.1 Taux d'enregistrement des naissances désagrégé par sexe et par catégorie de vulnérabilité</p> <p>4.1.2 % d'enfants vulnérables par catégorie ayant accès aux services de protection</p> <p>4.2.1 Existence de politique de protection sociale définissant et appliquant les standards de qualité.</p>	<p>Rapports de suivi</p> <p>Etudes MICS</p> <p>Archives documentaires au sein des ministères et services concernés</p>	<p>Gouvernement : Min. Santé et Affaires Sociales; Plan; Communication; Promotion de la femme</p> <p>SNU : PNUD; UNFPA; PAM; UNESCO; OMS.</p> <p>Autres : Confessions religieuses; ONG/ OSC</p>	<p>Déclaration du Millénaire : Point 6</p> <p>WFFC : 1. Améliorer l'accès au SSB et réduire la vulnérabilité</p> <p>DSRP:/ UNDAF : Effet s 1 et 2</p>
Politiques, Plaidoyer et partenariat pour le droit des enfants	Les institutions et les acteurs nationaux bénéficient d'un renforcement de leurs capacités dans l'analyse de la situation des femmes et des enfants, dans l'élaboration des politiques sociales et des stratégies de sensibilisation, de partenariat, de mobilisation des ressources et de promotion de la participation des enfants visant l'application de leurs droits.				
	<p>5.1 L'utilisation des données pour la conception, le suivi et l'évaluation des programmes en faveur des droits des enfants est assurée</p> <p>5.2 20% des ressources de l'état sont utilisées effectivement en faveur de l'application des droits à la survie, au développement, à l'éducation et à la protection des enfants.</p> <p>5.3 Une stratégie de communication pour le changement de comportement en faveur de la survie, développement, de l'éducation, la protection et le VIH/SIDA est mise en oeuvre pour une meilleure demande des services sociaux de base</p>	<p>5.1.1 Existence d'un système de vigilance et de suivi de l'application des droits de l'enfant.</p> <p>5.1.2 Existence d'un large partenariat pour les enfants</p> <p>5.1.3 Nombre d'études/analyses thématiques menées sur la réalisation des droits de l'enfant</p> <p>5.2.1. % du budget national consacré aux services sociaux de base</p> <p>5.3.1 Existence d'une stratégie de communication opérationnelle</p>	<p>Rapports de suivi</p> <p>Archives documentaires au sein des ministères et services concernés</p>	<p>Gouvernement : Min. du Plan; Finances; Santé et Affaires Sociales; Education; Communication; Promotion de la femme.</p> <p>SNU : PNUD; UNFPA; UNESCO</p> <p>Autres : Assemblée Nationale; Confessions religieuses; ONG/ OSC; Communautés; Universités</p>	<p>OMD 8</p> <p>DSRP:/ UNDAF : Effet 1</p>